

vendredi 1er septembre 2023

Monsieur le Proviseur Etablissement Liberté
A

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Objet : Rentrée des classes de septembre 2023

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves de Liberté,
Très chers élèves,

A l'issue de cette période de vacances bien méritées, j'ai le plaisir de vous annoncer que **la rentrée des classes aura lieu le lundi 4 septembre.**

Vous trouverez ci-dessous en conséquence, un ensemble d'informations pratiques.

- 1- **La rentrée des élèves du 4 septembre sera calée sur les entités -Ecole et Collège puis Lycée.**
Vous voudrez bien vous reporter au document joint pour connaître les horaires exacts en fonction de la classe de votre enfant. **Je précise aux nouveaux parents que les entrées élémentaire et secondaire seront distinctes.**
- 2- **L'amélioration des conditions d'accueil de l'établissement s'est poursuivie pendant ces vacances, et d'importants travaux de sécurisation et de rénovation ont été réalisés.**
- 3- **Les équipes pédagogiques sont presque au complet, dans la mesure où tous les enseignants recrutés ou détachés ont validé leur désir de s'engager auprès de vos enfants, nos élèves.**
Les cours vont donc pouvoir démarrer dès mardi 5 septembre 2023.
- 4- **Les nouveaux membres de la direction ont pris leurs postes :** M.REDJEKRA Proviseur et M.AMBIT Proviseur adjoint ont rejoint Mme SAKO, Directrice de l'Ecole élémentaire, et M HOCHARD Directeur Administratif et Financier.
- 5- **Le restaurant scolaire au secondaire ouvrira le mardi 5 septembre**
 - Du lundi au vendredi notre prestataire propose chaque midi, deux choix aux élèves : une formule repas ou une formule snack.A compter de la rentrée, des badges seront proposés aux familles : un imprimé sera remis à votre enfant à cet effet. Le badge permettra de déposer de l'argent via différents moyens (orange money, espèces, virements), et de contrôler le niveau de dépenses au fur et à mesure.
 - La réflexion se poursuit pour la mise en œuvre d'une offre de restauration scolaire au bénéfice des élèves de l'élémentaire, sur le temps péri-scolaire.
- 6- **Les élèves ont également la possibilité d'apporter un repas de la maison (lunchbox).** Des casiers sont placés à cet effet et à disposition des élèves.
Seuls les couverts en plastique, qui ne présentent aucun risque, seront autorisés. Je rappelle en effet qu'il est interdit de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement avec tout objet contondant (couteau,...). Par conséquent, tout objet non conforme sera aussitôt confisqué.
- 7- Les collégiens finissant à 12h35 et ayant cours l'après-midi à 14h ne seront pas autorisés à sortir de l'établissement pendant la pause méridienne. Toutefois, les collégiens dont les cours de l'après-midi

démarrent à 15h00, pourront sortir sur autorisation expresse des familles (mentionnée sur le carnet de liaison par le Régime de sortie.

8- Les lycéens quant à eux, pourront choisir de déjeuner soit à l'intérieur (au restaurant scolaire ou au moyen d'un repas apporté), soit à l'extérieur.

Dans ce dernier cas, les élèves seront sous l'entière responsabilité de leurs parents et ne pourront pas revenir dans l'établissement avant la réouverture de l'après-midi fixée à 13h45.

9- Une fois passé le portail de l'établissement, vos enfants se trouvent dans l'espace public.

Je rappelle que l'espace du rond-point n'est pas sous la surveillance du personnel de l'établissement. **Pour la sécurité, merci d'encourager vos enfants à ne pas y rester au-delà du temps nécessaire.**

10- Pour assurer la fluidité de la circulation du rond-point et contribuer à le sécuriser, l'APEEL a fait le choix de solliciter des agents de police, ce dispositif se poursuit en cette rentrée 2023.

Les policiers et policières seront présents toute la journée. En cas d'incident avec un élève, ces agents s'adresseront directement aux familles.

11- La deuxième campagne de bourse est en cours. Les élèves français concernés, trouveront les informations utiles sur le site de l'établissement.

12- Une rencontre sur le thème d'orientation et de la Co-Education, réunira très prochainement le chef d'établissement et l'ensemble des parents de classes de TERMINALES.

Soyez assurés que le bureau de l'Association des Parents d'élèves et la direction travaillent en étroite liaison, dans l'objectif de la réussite, de l'excellence scolaire, de la sécurité et pour le bien être de vos enfants.

Je souhaite à toutes et à tous, une très bonne rentrée 2023, et au plaisir de nous rencontrer, et faire AVANCER notre ETABLISSEMENT LIBERTE!

Le Proviseur Etablissement Liberté

Jean-Pierre REDJEKRA